



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Octobre- Décembre 2024

Note:

Aucune dépense pour frais de publicité pour ce trimestre.